

# ASSEMBLEE GENERALE AVVF 2024

**Date et heure** : Samedi 15 juin 2024 - 14h00  
**Lieu** : Hôtel du Léman - Jongny  
**PV** : Tania Bourban

## I. OUVERTURE (PHILIPPE VON BEUST)

Philippe ouvre la 92<sup>ème</sup> assemblée ordinaire des clubs de l'AVVF du samedi 15 juin 2024.  
Il salue et remercie toutes les personnes pour leur présence.

## II. SALUTATIONS ET EXCUSES

**Représentants de la presse** : Aucun

**Président d'honneur** : Aucun

**Membres d'honneur** : Bernard Clot, Valentin Henin, Olivier Jaunin, Lucien Quintin, Philippe von Beust

**Présidents d'honneur excusés** : Jean-Paul Festeau, Michel Humery

**Membres d'honneur excusés** : Eric Charlet, Patrick Chenaux, Janine Crisinel, Georges Ecoffey, Antoine Estève, Olivier Favre, Christian Fessard, Bernard Gallarotti, Nicole Giacomini, Claudine Gumy, Nicolas Imhof, Charles Jonin, Jérôme Jourdan, Philippe Pottier, Lucia Pieri, Jacky Rosset, Eugène Schulthess, Pierre Zappelli, Jacques Zaugg

**Membres du comité excusés** : aucun

**Clubs excusés** : CTT Bougy, CTT Epandes, CTT Pully & CTT Vevey

**Clubs absents** : CTT Dorénaz

**Membres Fédération Suisse** : Fabrice Descloux

### III. MINUTE DE SILENCE

Une minute de silence est respectée pour tous les défunts de nos familles avec une pensée particulière pour Andres Costa (CTT Forward-Morges), Albert Veuthey (CTT Dorénaz) et Lydéric Arfos (CTT Yverdon).

### IV. DISCOURS SUR LES AZ

Les trois assemblées de zone se sont très bien déroulées dans chacun des cantons.

### V. DEROULEMENT DE LA SEANCE

Quelques précisions sont données sur le déroulement de la séance :

- Eviter les redites ou même les débats déjà discutés lors des AZ
- S'annoncer pour parler « nom-prénom-club et fonction » pour faciliter la prise du PV
- Remarques sur l'ordre du jour ? Aucune

### VI. APPEL ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

<b>Les scrutateurs sont</b>	: Giovanni Paratore & Olivier Jaunin
<b>Total des voix représentées</b>	: 62 voix (dont 3 membres d'honneur)
<b>Majorité absolue (1/2 voix représentées +1)</b>	: 32 voix
<b>Majorité aux 2/3</b>	: 42 voix
<b>Président de séance</b>	: Bernard Clot

### VII. APPROBATION DU DERNIER PV

Approuvé à l'unanimité (62 voix OUI). Remerciements à la secrétaire, Tania Bourban, pour le PV.

### VIII. MUTATIONS

Au 30 mai 2024, l'AVVF compte 944 joueurs (864 joueurs en 2023) répartis dans 49 clubs (49 en 2023).

<b>Démission club</b>	: CTT Villars-sur-Glâne
<b>Fusion</b>	: CTT Bussigny & CTT Crissier
<b>Nouveau club</b>	: Aucun

L'AVVF perd 2 clubs. Pour la saison 2024-2025, il y aura 47 clubs à l'AVVF.

## IX. RAPPORT DES MEMBRES DU COMITE

### Rapports

Tous les rapports ont été publiés sur le site internet. Aucun ne sera lu en séance.

### Présentation du Bilan 2023-2024 par le Président

Le bilan du Président a été envoyé. Philippe von Beust précise quelques mots supplémentaires :  
« Nous avons 3 nouveaux membres au comité cette saison, Bernard Cottier comme trésorier, Joachim Suarez comme responsable développement et Sébastien Demichel comme Vice-président FR. Je tiens à transmettre mes félicitations pour la promotion du CTT Lausanne en LNA dame pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire, la promotion du CTT Rossens en LNB Messieurs et la promotion du CTT Vevey2 en LNC Messieurs. »

### Rapport du responsable développement, Joakim Suarez :

« Je vous remercie d'avoir complété le sondage ce qui me permet de voir les besoins des clubs de l'AVVF et ainsi développer des projets qui vous seront présentés plus tard. »

## X. RAPPORT DU TRESORIER

### Rapport du trésorier (Bernard Cottier)

Les comptes ont été publiés sur le site de l'AVVF.  
Les comptes de la saison 2023-2024 se soldent par **une perte de 1'388.80 CHF.**

Nos états financiers sont stables depuis plusieurs exercices.  
Les actifs circulants se montent à 157'387.41 CHF.

Fonds propres de notre association : 131'279.56 CHF (136'048.36 CHF la saison précédente)

**Alexandre Toumayeff (CTT Romanel) :** « Est-ce qu'il serait possible d'avoir plus de détails lors de l'envoi de la facture aux clubs ? »

**Réponse de Valentin Henin (DT) :** « C'est compliqué car c'est un fichier Excel qui fait les formules et cela prendrait énormément de temps pour tout détailler. Mais si un club souhaite le détail, il peut le demander au trésorier. »

## XI. DECHARGE

### Rapport des vérificateurs des comptes (CTT Penthalaz & CTT Pully)

Rapport lu en séance par le CTT Penthalaz.

OUI	NON	ABSTENTION
62 voix	0 voix	0 voix

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Applaudissements et remerciement à Bernard Cottier.

## XII. NOMINATION DU PRESIDENT, DES MEMBRES DU COMITE, DES VERIFICATEURS DE COMPTES

La parole est donnée à Bernard Clot, président de séance pour la reconduction du président ainsi que pour la reconduction du comité.

### **Président + comité**

Démission du comité : Valentin Henin (DT)  
 Démission du président : -

### **Reconductions**

Président Philippe von Beust  
 DT -  
 Vice-président VD Ludovic Nguyen  
 Vice-président VS Joachim Bourban  
 Vice-président FR Sébastien Demichel  
 Secrétariat au PV Tania Bourban  
 Trésorier Bernard Cottier  
 Dpt « Statuts & Règlements » Bertrand Veuthey  
 Dpt « Jeunesse » Fabrice Descloux  
 Dpt « Projets & Développement » Joakim Suarez

### **A entériner**

----

### **A nommer**

Bertrand Veuthey comme responsable DT

**Question de Samuel Russ (CTT Yverdon) :** « J'ai une question que je relaie de mon président concernant la nomination du DT. Est-ce qu'à l'avenir ce sera toujours le comité qui nommera le DT ou est-ce qu'on fera un vote ? »

**Réponse de Philippe :** « Le responsable technique est un employé de l'AVVF, il n'est pas membre du comité. C'est vous qui allez l'élire comme membre du comité si vous le voulez. »

Votation pour la nomination de Bertrand Veuthey comme Chef du département technique :

OUI	NON	ABSTENTION
57 voix	3 voix	2 voix

Bertrand est élu à la majorité des voix (57 voix). Applaudissements

### **Nouveau comité dès la saison 2024/2025**

Président Philippe von Beust  
 DT Bertrand Veuthey  
 Vice-président VD Ludovic Nguyen  
 Vice-président VS Joachim Bourban  
 Vice-président FR Sébastien Demichel  
 Secrétariat au PV Tania Bourban  
 Trésorier Bernard Cottier  
 Dpt « Statuts & Règlements » Bertrand Veuthey  
 Dpt « Jeunesse » Fabrice Descloux  
 Dpt « Projets & Développement » Joakim Suarez

## **Hors comité**

### **Reconductions**

Archiviste	Valentin Henin
Commission de recours	
président	Gaspard Couchepin
membre	Cédric Divoux
membre	Jean-Marc Wichser
Commission des règlements	
président	Jacques Zaugg
membre	Pascal Scarpati
Responsable des arbitres	Bertrand Veuthey

### **Vérificateurs des comptes pour la saison 2024/2025**

CTT Penthazaz sort du tournus  
CTT Pully devient 1<sup>er</sup> membre et CTT Rolle 2<sup>ème</sup> membre  
CTT Romanel comme 1<sup>er</sup> suppléant et CTT Romont-Villaz 2<sup>ème</sup> suppléant

### **Responsables championnats écoliers (Gubler School Trophy)**

Responsable AVVF : Joakim Suarez avec la collaboration des différents cantons

Vaud : Olivier Jaunin en individuel et par équipes

Fribourg : Jean-Marie Heimann en individuel (pas de championnat par équipes)

Valais : Silvio Abgottspon en individuel (pas de championnat par équipes)

## **XIII. PALMARES**

1 <sup>ère</sup> ligue Jeunesse	: CTT Rossens
2 <sup>ème</sup> ligue Jeunesse	: CTT Rolle
1 <sup>ère</sup> ligue Elite	: CTT Sierre
2 <sup>ème</sup> ligue Elite	: CTT Avry-Rosé
3 <sup>ème</sup> ligue Elite	: CTT Mézières
4 <sup>ème</sup> ligue Elite	: CTT Montriond-Ouchy
5 <sup>ème</sup> ligue Elite	: CTT Lausanne
6 <sup>ème</sup> ligue Elite	: CTT Rolle
1 <sup>ère</sup> ligue Seniors	: CTT Rossens
2 <sup>ème</sup> ligue Seniors	: CTT Vevey
3 <sup>ème</sup> ligue Seniors	: CTT Sierre
Coupe AVVF A/B	: CTT Fribourg
Coupe AVVF C	: CTT Eysins

Coupe AVVF D : CTT Trams-Renens  
 Coupe AVVF E : CTT Orbe

Champion CH par équipe O50 : CTT Rossens

C. Europe : Thierry Miller du CTT Rossens, champion d'Europe O50 en juillet 2023  
 CS Elite : Rachel Moret (double dame)  
 CS Seniors : Thierry Miller et Carlos Puertas du CTT Rossens (double O50)  
 CS Seniors : Thierry Miller du CTT Rossens (Simple O50)  
 CS Juniors : Noah Karlen du CTT Lausanne (double garçons U15)  
 CS Juniors : Gael Vendé du CTT Bulle (double junior suisse)

## XIV. MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT

**Statuts :** Aucune modification

### Règlements sportifs :

#### **Art. 2 – Art. 3 – Art. 4**

Championnat par équipes dans les catégories d'âge

Article actuel	Article nouveau
<p>(2.1. Champ d'application)            a) Championnat par équipes dans les séries dames, messieurs, O50, O40, U18, U15, U13, Senior et Jeunesse.</p>	<p>(2.1. Champ d'application)            a) Championnat par équipes dans les séries dames, messieurs, O50, O40, U19, U17, U15, U13, U11, Senior et Jeunesse.</p>
<p>(3.1. Equipes)            3.1.1. Chaque club affilié a l'obligation d'inscrire au moins une équipe en championnat. L'inscription en Coupe A.V.V.F. n'est pas obligatoire.            Les clubs formés uniquement de U18 et/ou de U15 et/ou de U13 ne sont astreints à inscrire une équipe qu'en championnat.</p>	<p>(3.1. Equipes)            3.1.1. Chaque club affilié a l'obligation d'inscrire au moins une équipe en championnat. L'inscription en Coupe A.V.V.F. n'est pas obligatoire.            Les clubs formés uniquement de U19 et/ou de U17 et/ou de U15 et/ou de U13 et/ou de U11 ne sont astreints à inscrire une équipe qu'en championnat</p>
<p>(4.3. Dispositions communes aux ligues et catégories)            4.3.6. Qualification et remplacement            4.3.6.2 Dans le championnat catégorie d'âge un joueur U13 peut remplacer en U15 ou en U18. Un joueur U15 peut remplacer en U18. Les remplaçants des catégories U13, U15, U18, Jeunesse, O40 et O50 sont soumis aux règles habituelles (selon R.F.S. 50.4.4 à 50.4.8.)</p>	<p>(4.3. Dispositions communes aux ligues et catégories)            4.3.6. Qualification et remplacement            4.3.6.2 Dans le championnat catégorie d'âge un joueur U11 peut remplacer en U13 ou en U15 ou en U17 ou en U19. Un joueur U13 peut remplacer en U15 ou en U17 ou en U19. Un joueur U15 peut remplacer en U17 ou en U19. Un joueur U17 peut remplacer en U19. Les remplaçants des catégories U13, U15, U17, U19 Jeunesse, O40 et O50 sont soumis aux règles habituelles (selon R.F.S. 50.4.4 à 50.4.8.)</p>
<p>4.3.9.1 Ce championnat se compose d'équipes alignant des joueurs provenant des classes d'âge U11, U13, U15 et U18.</p>	<p>4.3.9.1 Ce championnat se compose d'équipes alignant des joueurs provenant des classes d'âge U11, U13, U15, U17 et U19.</p>
<p>4.3.9.4 Le représentant de l'AVVF aux finales suisses de chaque catégories jeunes (U11, U13, U15 et U18) est désigné à l'issue d'une compétition d'une journée de qualification entre les 4 équipes inscrites possédant la somme de point Elo la plus élevée.</p>	<p>4.3.9.4 Le représentant de l'AVVF aux finales suisses de chaque catégories jeunes (U11, U13, U15, U17 et U19) est désigné à l'issue d'une compétition d'une journée de qualification entre les 4 équipes inscrites possédant la somme de point Elo la plus élevée.</p>

NB : La catégorie U11 est ajoutée là où cela manquait. La catégorie U18 est remplacée par les catégories U17 et U19.

### Art. 3.5 – Feuilles de match

Article actuel	Article nouveau
3.5.1. Nombre et résultats	3.5.1. Nombre et résultats
3.5.1.1. Chaque feuille de match doit être remplie en trois exemplaires.	3.5.1.1. Chaque feuille de match doit être remplie en <b>deux</b> exemplaires.
3.5.1.2. Toutes les parties d'une rencontre se disputent au meilleur de trois sets.	3.5.1.2. Toutes les parties d'une rencontre se disputent au meilleur <b>des cinq sets</b> .
3.5.1.3 Le résultat de chaque partie et celui de la rencontre doivent être inscrits sur une feuille de match officielle de l'A.V.V.F. avec un double pour chaque équipe.	3.5.1.3 Le résultat de chaque partie et celui de la rencontre doivent être inscrits sur une feuille de match officielle de l'A.V.V.F. avec un double pour l' <b>équipe visiteuse</b> .

## Règlements financiers :

### Art.6 Inscriptions (A.V.V.F)

Article actuel	Article nouveau
1. REDEVANCES DE CLUB Fonds Juniors A.V.V.F. pour club n'ayant pas U18, U15, ou U13 licenciés 30.--	1. REDEVANCES DE CLUB Fonds Juniors A.V.V.F. pour club n'ayant pas U19, U17, U15, U13 ou U11 licenciés 30.--
2. REDEVANCES INDIVIDUELLES b) Cotisation membre B (U11, U13, U15, U18) 87.-- et 42.--	2. REDEVANCES INDIVIDUELLES b) Cotisation membre B (U11, U13, U15, U17, U19) 87.-- et 42.--
6. INSCRIPTIONS (A.V.V.F.) b) Par équipe, championnat dames, O50, O40, U18, Senior et Jeunesse 15.-- c) Par équipe, championnats U15, U13 10.--	6. INSCRIPTIONS (A.V.V.F.) b) Par équipe, championnat dames, O50, O40, U19, Senior et Jeunesse 15.-- c) Par équipe, championnats U17, U15, U13, U11 10.--
7. AMENDES ET EMOLUMENTS g) Taxe de retrait A.V.V.F. dès l'inscription de l'équipe pour toutes les ligues sauf la dernière 50.-- Plus 10.- par match de championnat joué. La dernière ligue, dames, O40, O50, U18, U15, U13 et Jeunesse 20.-- Plus 10.- par match de championnat joué.	7. AMENDES ET EMOLUMENTS g) Taxe de retrait A.V.V.F. dès l'inscription de l'équipe pour toutes les ligues sauf la dernière 50.-- Plus 10.- par match de championnat joué. La dernière ligue, dames, O40, O50, U19, U17, U15, U13, U11 et Jeunesse 20.-- Plus 10.- par match de championnat joué.

NB : La catégorie U11 est ajoutée là où cela manquait. La catégorie U18 est remplacée par les catégories U17 et U19.

La modification de ces articles est votée en bloc de la manière suivante :

OUI	NON	ABSTENTION
62 voix	0 voix	0 voix

La modification de ces articles est acceptée à l'unanimité (62 voix).

## Règlements sportifs :

### Art.5.5 Convocation

Article actuel	Article nouveau
<p>5.5.1. A chaque tour correspond une semaine durant laquelle toutes les rencontres correspondantes doivent être obligatoirement disputées sans possibilité de renvoi.</p> <p>5.5.2. Pour tous les tours, l'équipe recevante est tirée au sort par le D.T.A. lors de l'établissement des tableaux. L'équipe recevante sera désignée sur les tableaux par la lettre majuscule "R".</p> <p>5.5.3. Lors de l'inscription des équipes, les clubs indiqueront le jour de la semaine et l'heure auxquels leurs équipes joueront à domicile. Le D.T.A. communiquera ces jours et heures aux clubs en même temps que les tableaux des coupes.</p> <p>5.5.4. Le lieu de la rencontre peut être inversé si la salle de l'équipe recevante est indisponible. Le D.T.A. devra en être averti au moins 10 jours à l'avance avec l'accord écrit des deux clubs concernés. L'équipe désignée comme recevante sur le calendrier devient alors l'équipe visiteuse. Toutefois, la semaine prévue au calendrier ne pourra pas être modifiée.</p>	<p>5.5.1. A chaque tour correspond une semaine durant laquelle toutes les rencontres <b>seront planifiées. Le D.T.A. définit les modalités de déplacements.</b> correspondantes doivent être obligatoirement disputées sans possibilité de renvoi.</p> <p>5.5.2. Pour tous les tours, l'équipe recevante est tirée au sort par le D.T.A. lors de l'établissement des tableaux. L'équipe recevante sera désignée sur les tableaux par la lettre majuscule "R".</p> <p>5.5.3. Lors de l'inscription des équipes, les clubs indiqueront le jour de la semaine et l'heure auxquels leurs équipes joueront à domicile. Le D.T.A. communiquera ces jours et heures aux clubs en même temps que les tableaux des coupes.</p> <p>5.5.4. Le lieu de la rencontre peut être inversé si la salle de l'équipe recevante est indisponible. Le D.T.A. devra en être averti au moins 10 jours à l'avance avec l'accord écrit des deux clubs concernés. L'équipe désignée comme recevante sur le calendrier devient alors l'équipe visiteuse. <b>Toutefois, la semaine prévue au calendrier ne pourra pas être modifiée.</b></p>

La modification de cet article est votée de la manière suivante :

OUI	NON	ABSTENTION
62 voix	0 voix	0 voix

La modification de cet article est acceptée à l'unanimité (62 voix).

### Proposition du CTT Sierre concernant le Championnat Seniors :

Rentrer en matière car proposition faite hors-délai ?

OUI	NON	ABSTENTION
52 voix	6 voix	4 voix

On rentre en matière sur cet article, car majorité des 2/3.

Bertrand explique en quelques mots la proposition de modification du CTT Sierre en montrant le nouveau texte ci-dessous :

Article actuel	Article nouveau
<p>4.3.1.4 Promotion supplémentaire catégories d'âge.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le championnat catégorie d'âge, lorsqu'il y a plusieurs ligues, une seule équipe est reléguée par groupe. Des matchs de barrage sont organisés entre les premières équipes des groupes de ligue inférieure afin de déterminer l'équipe promue, pour autant que ces équipes ne renoncent pas d'emblée à la promotion.</li> </ul>	<p>4.3.1.4 Promotion supplémentaire catégories <i>U et jeunesse</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le championnat catégorie d'âge, lorsqu'il y a plusieurs ligues, une seule équipe est reléguée par groupe. Des matchs de barrage sont organisés entre les premières équipes des groupes de ligue inférieure afin de</li> </ul>

<p>• Aucun match de promotion supplémentaire n'est organisé. L'équipe promue en lieu et place est déterminée selon les critères suivants:</p> <p>a) Etre l'équipe suivante au classement de l'un des groupes nécessitant une promotion.</p> <p>b) Avoir la plus haute somme des classements des 3 joueurs inscrits pour le prochain championnat.</p> <p>• Si l'équipe suivante refuse la promotion, le choix de l'équipe promue sera fait selon les critères précités.</p> <p>4.3.1.5 Pas d'article</p>	<p>déterminer l'équipe promue, pour autant que ces équipes ne renoncent pas d'emblée à la promotion.</p> <p>• Aucun match de promotion supplémentaire n'est organisé. L'équipe promue en lieu et place est déterminée selon les critères suivants:</p> <p>a) Etre l'équipe suivante au classement de l'un des groupes nécessitant une promotion.</p> <p>b) Avoir la plus haute somme des classements des 3 joueurs inscrits pour le prochain championnat.</p> <p>• Si l'équipe suivante refuse la promotion, le choix de l'équipe promue sera fait selon les critères précités.</p> <p><i>4.3.1.5 Championnat catégories O et Séniors</i>  <i>Les groupes du championnat catégorie O se répartissent en 1 groupe de 1<sup>ère</sup> ligue, 2 groupes de 2<sup>ème</sup> ligue, 4 groupes de 3<sup>ème</sup> ligue, ...</i>  <i>Le championnat se déroule en 2 phases :</i>  <i>A l'issue de la phase aller, le premier du groupe est promu sauf en 1<sup>ère</sup> ligue et les 2 derniers sont relégués sauf dans la dernière ligue. Les promotions ne peuvent pas être refusées à l'issue de la phase aller.</i>  <i>Les critères de répartition sont géographiques pour la phase aller et la phase retour.</i>  <i>La phase retour se déroule de manière analogue.</i></p>
---	---

**Olivier Jaunin (CTT Lausanne) :** « Problème de planification des dates, est-ce qu'on est ouvert à ça et sans amende ? Pourquoi ne pas faire comme pour l'Elite avec aller-retour avant et après Noël ? »  
**Réponse de Valentin (DT) :** « Impossible car pas suffisamment de dates pour jouer Elite + Seniors »

**Mathias Isenrich (CTT Crissier) :** « Complexité car 1<sup>ère</sup> ligue déjà plus court »

**Samuel Riesch (CTT Yverdon) :** « Possibilité de faire 2 relégués en fin de saison »

**Stéphane Lambert (CTT Chexbres) :** « Pourquoi pas des groupes plus petits ? »

Bertrand précise que nous n'allons pas faire des propositions de modifications sur ce que le CTT Sierre propose. On est juste là pour présenter la proposition du CTT Sierre et voter. Si la modification ne passe pas, il sera possible aux clubs de faire d'autres propositions.

La proposition de modification est votée de la manière suivante :

OUI	NON	ABSTENTION
32 voix	13 voix	17 voix

La modification de cet article est refusée car il n'y a pas les 2/3.

Les mises à jour seront faites sur le site AVVF avant le 23 juin 2024.

### **Proposition de monter un groupe de travail pour la refonte des statuts et règlements :**

Bertrand Veuthey va coordonner le groupe de travail. Feront partie de ce groupe de travail :

- Joakim Suarez
- Valentin Henin
- Patrick Chenaux
- François Rappo
- Thomas Blomet

## **Proposition de monter un groupe de travail pour modifier le championnat jeunesse :**

Joakim Suarez propose de faire un groupe de travail pour réfléchir comment modifier le championnat jeunesse. Il va envoyer prochainement un e-mail aux clubs pour voir qui serait intéressé à faire partie de ce groupe de travail.

### **XV. BUDGET**

#### **Budget présenté en séance par Bernard Cottier**

Votation :

<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>ABSTENTION</b>
62 voix	0 voix	0 voix

Le budget est approuvé à l'unanimité (62 voix). Applaudissements.

### **XVI. MEMBRES D'HONNEUR ET 25 ANS DE LICENCE**

#### **Président d'honneur ou membre d'honneur**

Proposition de membre d'honneur : Aucun

#### **Médaille du mérite**

Mérite sportif : Aucun  
Mérite administratif : Aucun

**25 ans de licence** : Aucun

**50 ans de licence** : Jean-Jacques Lambelet (CTT Montriond-Ouchy)  
Jacques Sigg (CTT Bulle)  
Bruno Bucu (CTT Collombey-Muraz)  
Hans Skultety (CTT Marly)  
Giovanni Paratore (CTT Forward-Morges)  
Patrick Chenaux (CTT Crissier)

Philippe leur remet un petit cadeau. Applaudissements.

Les 25 ans ou les 50 ans de licence n'ont pas besoin d'être effectué en continu. Les clubs doivent se manifester d'eux-mêmes et en informer le DT.

### **XVII. ATTRIBUTION DES MANIFESTATIONS**

#### **Manifestations 2024-2025**

<b>Objet :</b>	<b>Organisé par :</b>	<b>Date :</b>
Championnats AVVF Cat. D'âge	CTT Lausanne	29 septembre 2024
	?	?
Championnats AVVF Elite	CTT Martigny	23-24 novembre 2024
	CTT Yverdon	Fin novembre 2025
TC qualificatif STT	CTT Martigny	14 décembre 2024
Finales coupe AVVF	CTT Martigny	7 juin 2025

Finale intercantonale AVVF	Club valaisan	Juin 2025
	Club vaudois	Juin 2026
Championnats CH Elite	?	22-23 mars 2025
Open de Lausanne	Lausanne	5-6 avril 2025
Championnats fribourgeois	CTT Rossens	17-18 mai 2025
	CTT Bulle	2026
Championnats vaudois	CTT Lausanne	17-18 janvier 2025
	?	?
Championnats valaisans	CTT Sion ?	?
	CTT Grône	7-8 mars 2026

Tournois de classement AVVF : 21.09 / 09.11 / 01.02 / 29.03  
 Top 16 : (20)-21-22-23 février 2025

## XVIII. PROPOSITIONS DU COMITE OU INDIVIDUELLES

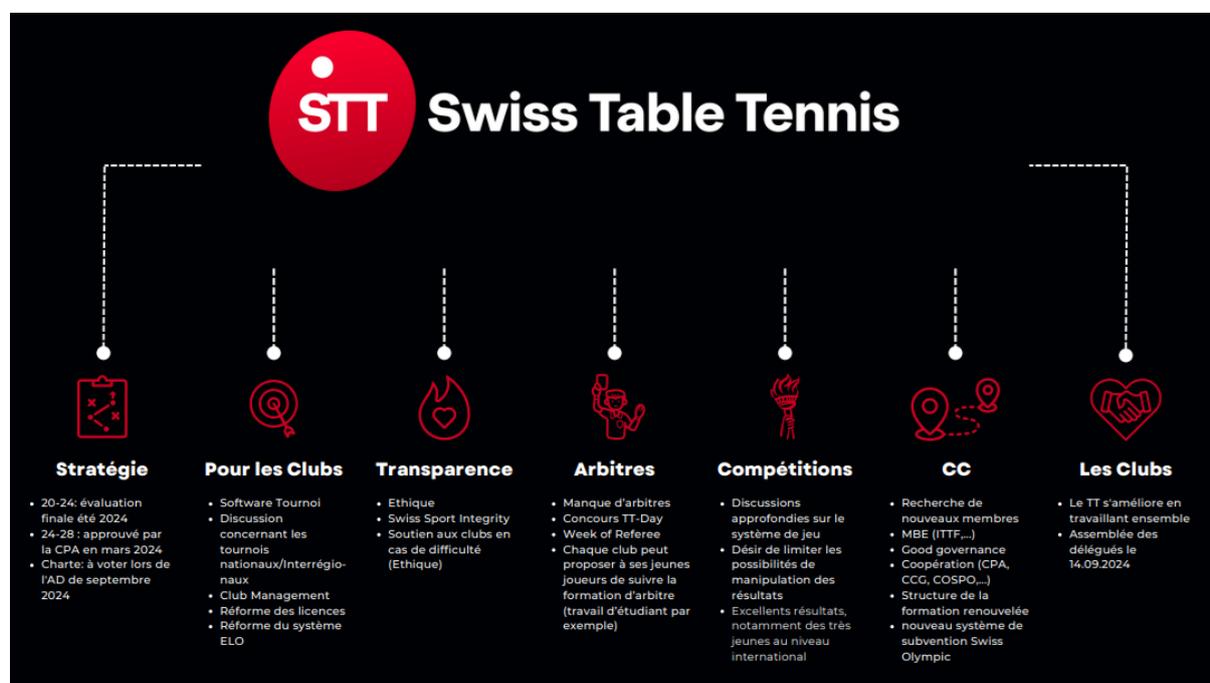
**Comité** : aucune

**Individuelle** : aucune

## XIX. DIVERS

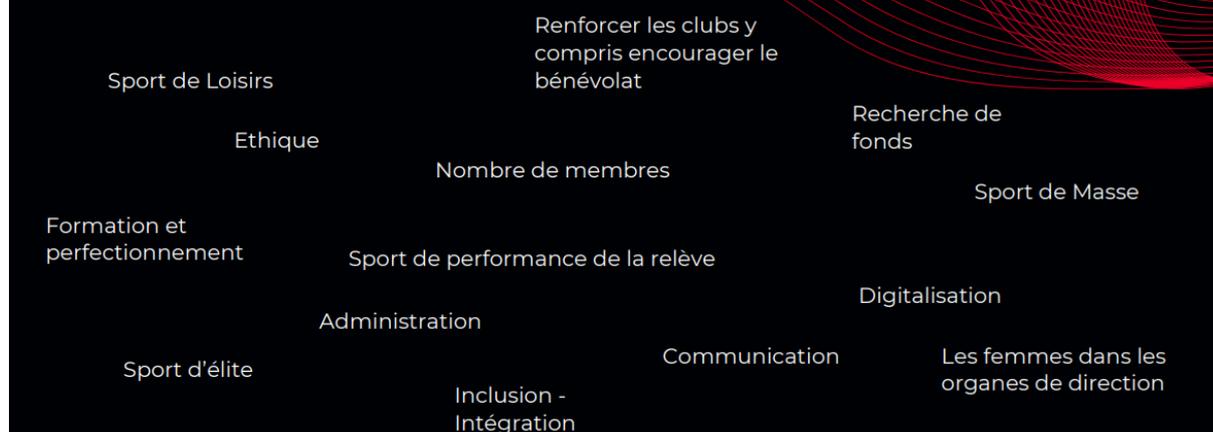
Philippe demande que les questions sortant du cadre général soient posées après l'assemblée directement auprès des membres concernés du comité. Questions qui concernent l'AVVF.

**Fabrice Descloux (représentant STT)** : « J'excuse Monica Midali et je vous présente brièvement les points de ce que STT a fait ces derniers mois. »



# LA SUISSE JOUE AU TENNIS DE TABLE!

Stratégie 24-28



**Ludovic Nguyen (Vice-président VD):** « Semaine olympique organisée pour les jeunes pour découvrir les différents sports. Elle aura lieu la semaine des vacances d'automne VD (13 au 17 octobre 2024). On a du mal à avoir du monde, merci de vous annoncer si vous êtes intéressés. »

**Philippe von Beust (Président AVVF):** « Un mot sur la CRTT car je suis membre de la commission romande de tennis de table et il y a notre président, Pascal Giroud, qui nous fait l'honneur de sa présence. On essaie de se rencontrer 3-4 fois durant l'année pour coordonner un peu les idées qu'on va défendre au niveau STT. C'est bien que les Romands discutent avant les assemblées STT afin de ne pas se tirer dans les pattes. »

**Valentin Henin (DT):** « Rappel aux clubs de mettre à jour les adresses e-mail des membres des clubs sur click-tt. Grand merci pour votre collaboration, j'ai appris beaucoup de choses, je suis très content d'avoir fait ça. Je remercie tous mes collègues du comité pour leur collaboration. Bertrand je te souhaite bonne chance et bon courage. Il va gérer d'une main de maître. Un énorme merci à Fabrice pour sa grande collaboration et toutes ses réponses à n'importe quel moment. »  
Remise du cadeau pour remercier Valentin pour ces 5 années au comité.

Olivier Jaunin : « 6 juillet – 80<sup>ème</sup> édition Belle Rive »

Fin de la séance à 15h35

Pour le PV : Bourban Tania

L'assemblée générale de la saison 2024/2025 aura lieu le samedi 14 juin 2025.